

## Conseil Municipal Séance publique du 12 avril 2022

Date de convocation : 06/04/2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril à 19 h 00, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Louis MALATERRE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11 Votants : 14

*Présents-es : Jean Louis MALATERRE, Carlos DA COSTA, Dominique PARTY, Corinne BRAMAS, Nathalie BOURDON, Stéphanie DUPONCHELLE, Maxime POTY, Jean Yves BEAUDOT, Sylvie BERTOÏA, Magali NEVORET, Olivier ARMBRUSTER.*

*Excusés-ées : Valérie MAUCELI (Pouvoir à Carlos DA COSTA), Michèle LEFLEM (Pouvoir à Jean Louis MALATERRE), Éric Olivier FRICOU (Pouvoir à Dominique PARTY).*

*Absents-es : Chantal CASSECUELLE.*

*Secrétaire élu (e) : Carlos DA COSTA*

### ✓ Adoption du compte rendu de la séance du 1<sup>er</sup> avril 2022

L'adoption du compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> avril 2022 est remis à la prochaine séance, tous les conseillers ne l'ayant pas lu.

### ✓ 21-2022 – Fibre optique : convention de servitude sur bâtiments communaux

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de courriers reçus de l'entreprise Sogetrel/Circet missionnée par le SIEA concernant le déploiement de la fibre optique sur la commune. Le passage de la fibre doit s'effectuer sur les biens communaux suivants : mairie au 5 de la Grande Rue et la Salle polyvalente au 6 et 22 de la Grande Rue. Ces installations nécessitent l'accord de la commune au travers d'une convention de servitude.

Après avoir pris connaissance des conventions de servitudes, le conseil municipal à l'unanimité, autorise le Maire à les signer.

CLD - 001-210100269-20220412-del212022-DE

Transmis en préfecture le 15/04/2022

### ✓ 22-2022 – Travaux local archives et salle polyvalente – choix des entreprises

Monsieur le Maire rappelle les travaux de création d'un local archives dans les locaux de la mairie, le rafraîchissement et l'amélioration thermique et acoustique de la salle polyvalente ainsi que de la petite salle attenante.

Il présente le dépouillement des offres du marché de travaux, estimé à 199 500 € HT, qui se définit comme suit :

LOT	ESTIMATION HT	ENTREPRISES	OFFRES MIEUX DISANTES HT	OFFRES MIEUX DISANTES TTC
<b>01 - Démolitions - Maçonnerie - Carrelages</b>	21 000,00 €	<b>RENAUD</b>	19 115,98 €	22 939,18 €
<b>02 - Menuiseries extérieures aluminium</b>	38 500,00 €	<b>BROYER</b>	36 786,00 €	44 143,20 €
<b>03 - Menuiseries intérieures bois</b>	33 000,00 €	<b>ROUX</b>	30 668,00 €	36 801,60 €
<b>04 - Plâtrerie - Peinture</b>	47 500,00 €	<b>DUBY</b>	45 837,93 €	55 005,52 €
<b>05 - Faux plafonds</b>	21 800,00 €	<b>MCP</b>	20 400,00 €	24 480,00 €
<b>06 - Electricité - Chauffage électrique - Ventilation</b>	37 700,00 €	<b>DUCLUT</b>	31 026,88 €	37 232,26 €
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>199 500,00 €</b>		<b>183 834,79 €</b>	<b>220 601,75 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité  
Retient les entreprises mieux disantes pour un montant total de 183 834.79 € HT,  
Autorise le Maire à signer les marchés et toutes les pièces s'y rapportant.

CLD - 001-210100269-20220412-del222022-DE

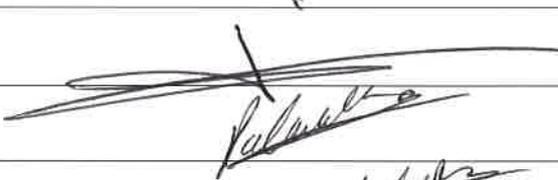
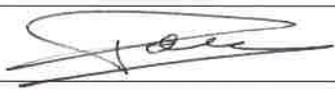
Transmis en préfecture le 15/04/2022

La séance est levée à 19 h 45

Ordre du jour de la séance du 12 avril 2022

- 21-2022 : Fibre optique : convention de servitude sur bâtiments communaux
- 22-2022 : Travaux local archives et salle polyvalente : choix des entreprises
- Questions diverses

Liste des Membres présents :

Jean Louis MALATERRE	
Carlos DA COSTA	
Valérie MAUCELI	Excusée - Pouvoir à Carlos DA COSTA 
Dominique PARTY	
Chantal CASSECUELLE	
Corinne BRAMAS	
Michèle LEFLEM	Excusée - Pouvoir à Carlos DA COSTA 
Nathalie BOURDON	
Stéphanie DUPONCHELLE	
Maxime POTY	
Jean Yves BEAUDOT	
Sylvie BERTOÏA	
Magali NEVORET	
Olivier ARMBRUSTER	
Eric Olivier FRICOU	Excusé - Pouvoir à Dominique PARTY 

